

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2008

L'an deux mille huit, le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DAMART, Maire, en suite de convocations en date du vingt-cinq mars deux mille huit, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : tous les conseillers municipaux en exercice.

Secrétaire : Vincent VOISIN

1. Formation des commissions municipales

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, décide d'instituer sept commissions municipales et **DÉSIGNE** comme suit les membres de ces commissions :

- **Commission « Culture, Fêtes et Cérémonies »** : Vice-Président : Serge FRANCOIS
Membres : Vincent VANIET, Bernard ARTY, Rénald BOURGEOIS, Claude CAUET, Anne-Sylvie CUISINIER, Marie-Andrée DUPENT, Karine JOLIBOIS, Armel LAGACHE, Maryse VOISIN et Vincent VOISIN.
- **Commission « Travaux, Voiries, Bâtiments et Environnement »** : Vice-Président : Michel PUCHOIS
Membres : Bernard ARTY, Rénald BOURGEOIS, Thomas CARBONNET, Florence HARLE, Philippe KLIMCZAK, Armel LAGACHE et Dominique RAMS.
- **Commission « Communication »** : Vice-Président : Vincent VANIET
Membres : Bernadette BOURSIER, Jean-Luc DOUDAIN, Marie-Andrée DUPENT, Florence HARLE, Karine JOLIBOIS, Philippe KLIMCZAK, Dominique RAMS et Vincent VOISIN.
- **Commission « Affaires Sociales et Vie Scolaire »** : Vice-Présidente : Bernadette BOURSIER
Membres : Bertille BAECKELANDT, Claude CAUET, Laurence DEVOCELLE, Marie-Andrée DUPENT, Florence HARLE, Karine JOLIBOIS, Philippe KLIMCZAK et Dominique RAMS.
- **Commission « Jeunesse et Sports »** : Vice-Président : Jean-Luc DOUDAIN
Membres : Vincent VANIET, Serge BAUDRY, Anne-Sylvie CUISINIER, Laurence DEVOCELLE, Victorien FACHE et Vincent VOISIN.
- **Commission « Finances, Appel d'Offres »** : Vice-Président : Philippe KLIMCZAK
Membres : Serge FRANCOIS, Michel PUCHOIS, Serge BAUDRY, Thomas CARBONNET, Marie-Andrée DUPENT et Vincent VOISIN.
- **Commission « Sécurité, Affaires Patriotiques »** : Vice-Président : Claude CAUET
Membres : Michel PUCHOIS, Jean-Luc DOUDAIN, Rénald BOURGEOIS, Victorien FACHE et Vincent VOISIN.

2. Délégation au Maire, aux adjoints ou aux conseillers municipaux délégués

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, vu l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation au Maire, aux adjoints ou aux conseillers municipaux délégués dans l'ordre du tableau pour représenter la commune dans toute action de justice et pour régler l'ensemble des frais se rapportant à ces actions.

3. Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2008 désignant le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux Délégués, les articles L 2123-20 à L 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'article R 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, décide que les indemnités de fonction brutes mensuelles du Maire, des 5 Adjoints et des 2 Conseillers Municipaux Délégués seront payées à compter du 22 mars 2008 de la façon suivante :

- Maire : 30 % de l'indice brut 1015
- 1^{er} Adjoint : 12 % de l'indice brut 1015
- 2^{ème} Adjoint : 12 % de l'indice brut 1015
- 3^{ème} Adjoint : 12 % de l'indice brut 1015
- 4^{ème} Adjoint : 12 % de l'indice brut 1015
- 5^{ème} Adjoint : 12 % de l'indice brut 1015
- 1^{er} Conseiller Municipal Délégué : 5 % de l'indice brut 1015
- 2^{ème} Conseiller Municipal Délégué : 5 % de l'indice brut 1015

et décide que la dépense sera payée sur le crédit du chapitre 65 du budget de chaque année.

Monsieur Philippe KLIMCZAK précise à M. le Maire qu'il ne percevra pas ses indemnités.

4. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de MAROEUIL

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, décide de désigner Monsieur Bernard ARTY membre du bureau de l'A.F.R comme délégué du Maire.

5. Désignation des délégués du Conseil Municipal à la Communauté de Communes de l'Artois

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de la Communauté de Communes de l'Artois qui demande au Conseil Municipal de chaque commune membre de désigner ses délégués à la Communauté de Communes de l'Artois.

Il précise que les statuts de cet organisme prévoient 1 délégué par tranche de 500 habitants et 1 délégué supplémentaire par tranche de 1 000 habitants.

La commune de MARŒUIL sera donc représentée par 9 délégués sur les 31 conseillers communautaires.

Le Maire précise enfin qu'il est nécessaire de désigner également 9 délégués suppléants.

Le résultat du vote est le suivant :

• Délégués titulaires :		• Délégués suppléants :	
- DAMART Daniel	23 voix	- PUCHOIS Michel	23 voix
- FRANCOIS Serge	23 voix	- ARTY Bernard	23 voix
- VANIET Vincent	23 voix	- BOURGEOIS Rénaud	23 voix
- BAECKELANDT Bertille	23 voix	- CUISINIER Anne-Sylvie	23 voix
- BAUDRY Serge	23 voix	- DEVOCELLE Laurence	23 voix
- CARBONNET Thomas	23 voix	- FACHE Victorien	23 voix
- CAUET Claude	23 voix	- HARLE Florence	23 voix
- KLIMCZAK Philippe	23 voix	- JOLIBOIS Karine	23 voix
- LAGACHE Armel	23 voix	- VOISIN Vincent	23 voix

Le Conseil Municipal arrête comme suit la liste des délégués titulaires et suppléants de la commune de MARŒUIL.

• Délégués titulaires :		• Délégués suppléants :	
- DAMART Daniel		- PUCHOIS Michel	
- FRANCOIS Serge		- ARTY Bernard	
- VANIET Vincent		- BOURGEOIS Rénaud	
- BAECKELANDT Bertille		- CUISINIER Anne-Sylvie	
- BAUDRY Serge		- DEVOCELLE Laurence	
- CARBONNET Thomas		- FACHE Victorien	
- CAUET Claude		- HARLE Florence	
- KLIMCZAK Philippe		- JOLIBOIS Karine	
- LAGACHE Armel		- VOISIN Vincent	

6. Désignation des représentants du Conseil Municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, vu le décret N° 95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret N° 2000-6 du 4 janvier 2000, fixe à six le nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du C.C.A.S. et décide que ces six membres seront :

- Madame Bernadette BOURSIER
- Madame Bertille BAECKELANDT
- Monsieur Claude CAUET
- Madame Laurence DEVOCELLE
- Mademoiselle Karine JOLIBOIS
- Monsieur Philippe KLIMCZAK

7. Désignation des conseillers municipaux membres de droit de l'association A.M.A. Zone Loisirs

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, considérant que les statuts de l'association A.M.A. Zone Loisirs prévoient la désignation de huit conseillers municipaux comme membres de droit de la dite association, désigne comme membres de droit de l'association A.M.A. Zones Loisirs les personnes ci-dessous :

- Vincent VANIET
- Jean-Luc DOUDAIN
- Serge BAUDRY
- Anne-Sylvie CUISINIER
- Laurence DEVOCELLE
- Victorien FACHE
- Philippe KLIMCZAK
- Dominique RAMS

8. Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents, établi comme suit la liste de présentation comportant 16 noms pour les membres titulaires et 16 noms pour les membres suppléants en vue du renouvellement de la commission communale des impôts directs :

Propositions pour les membres titulaires :

Jean-Michel DEJONGHE	En invalidité
Pierre LHERBIER	Commerçant retraité
Louis SEGARD	Agriculteur retraité
Christian VOISIN	Artisan cafetier
Emile HALART	Retraité
Gérard WACHEUX	Chef de chantier retraité
René DELATTRE	Agriculteur retraité
Joël GODWIN	Gendarme à la retraite
Thierry DOISNE	Artisan coiffeur
Jean-Pierre BACQUEVILLE	Professeur d'enseignement technique
Jean-Marie DUFOSSEZ	Retraité
Alphonse DUCATEZ	Chauffeur retraité
René LAMOURETTE	Retraité
Paul DUBUCHE	Retraité
Serge POCHET	Retraité
tous demeurant à MARÇEUIL	
Jean-Pierre PUCHOIS	Agriculteur domicilié à NEUVILLE-SAINT-VAAST

Propositions pour les membres suppléants :

Michel PUCHOIS	Agriculteur
Didier CARBONNET	Employé C.U.A.
Patrick BASSEUX	Agriculteur
Pascale CARRIDROIT	Artisan coiffeuse
Christian TARNOWSKI	Artisan chauffagiste
Sonia BONNIER	Artisan boucher/traiteur
Marlène WAVELET	Epouse d'artisan retraité
Jean-Pierre SAINT OMER	Secrétaire de mairie retraité
Alain OBLIN	Retraité
Sophie LEGAY	Demandeur d'emploi
Doriane CAVILLON	Educatrice spécialisée
Etienne BARBIER	Artisan électricien
Philippe KLIMCZAK	Directeur d'organisme d'insertion
Pierre DUMINIL	Retraité
Hubert DAULLE	Entrepreneur
tous demeurant à MARÇEUIL	
Roland SEGARD	Agriculteur retraité domicilié à DUISANS

Informations diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en mairie d'un courrier du service du contrôle de légalité de la Préfecture du Pas de Calais qui stipule que la délibération en date du 13 février 2008 portant sur l'emploi contractuel chargé de la communication va être déférée au Tribunal Administratif de Lille car entachée d'illégalité.

Monsieur le Maire prend acte de ce courrier et retire de l'ordre du jour du Conseil Municipal l'annulation de cette délibération initialement prévue. Une réflexion sera menée pour décider de la suite à donner à cette affaire.